



Objet : révision **NF EN ISO 2409**

Référence de l'ancienne version : août 2007.

Référence de la nouvelle version : avril 2013 (Indice de classement T 30-038).



Peintures et vernis - essai de quadrillage

« Les normes font l'objet d'examens réguliers pour évaluer leurs pertinences dans le temps ».

Voici donc sous une forme synthétique les principaux changements entre la version 2007 et 2013 (pour information la nouvelle version reprend en première page les modifications).



Comparatif des recommandations des deux versions

Version 2007

§ 3.2.2 Outil coupant à lame unique

Arête de 20 à 30° et épaisseur de la lame doit être de 0,43 + ou - 0,03 mm

§ 3.3 Arêtes de guidage et d'espacement

Figure 2

Version 2013

§ 3.2.1 Exigences générales

Ajout d'une note dans laquelle il est stipulé que le type d'appareil (manuel ou motorisé) et le type d'outil de coupe utilisés influencent le résultat de l'essai (comparaison impossible).

§ 3.2.2 Outils à lame unique

Cutter à lame rigide :

L'arête de 20 à 30° MAIS l'épaisseur de la lame peut être ignorée, tant que la lame est rigide et que l'incision produite est en forme de V tout au long de l'épaisseur du revêtement. La notion de réaffûtage de la lame est supprimée et remplacée par une note qui indique que la lame de cutter est régulièrement cassée de manière à rester affûtée.

§ 3.2.2 et 3.2.3

Spécification d'un outil mécanisé.

§ 3.3 Arêtes de guidage et d'espacement

Figure 4 présente des exemples d'arêtes de guidage et d'espacement.

§ 6.1.4 Espacement des incisions

Les plastiques sont ajoutés comme exemple de subjectile dur.

Une note renvoie à l'essai de croix de Saint André selon EN ISO 16276-2 pour les revêtements d'épaisseur sèche supérieure à 250µm.



Objet : révision NF EN ISO 2409

Référence de l'ancienne version : août 2007.

Référence de la nouvelle version : avril 2013 (Indice de classement T 30-038).

**Comparatif des recommandations des deux versions****Version 2007****§ 6.1.5 Nombre de déterminations**

Réaliser l'essai en 3 endroits différents au moins sur le panneau.

Version 2013**§ 6.1.5 Nombre de déterminations**

Pour les essais de routine, réaliser une seule détermination.

Si une précision plus élevée est requise, réaliser l'essai en 3 endroits différents au moins sur la zone concernée par l'essai.

§ 6.2.3 Incision et enlèvement du revêtement à l'aide d'un outil manuel.**§ 6.2.3 Incision et enlèvement du revêtement à l'aide d'un outil manuel**

Rédaction plus précise : chaque incision doit se poursuivre au-delà des incisions extérieures, perpendiculairement, d'environ 1 mm à 2 mm.

**Conclusion :**

Modifications assez importantes dont notamment les caractéristiques de l'outil de coupe «cutter» et la méthode pour enlever la peinture qui s'écaille (en partie Annexe A informative).

Le commentaire suivant est à mémoriser pour le pratiquer comme une obligation. La phase (enlever la peinture qui s'écaille) de l'essai doit faire l'objet d'un accord entre les parties intéressées.

Un Inspecteur qui réalise l'essai sans se poser la question passera à coté «de l'esprit de cette nouvelle version» de la norme tournée vers des pratiques de laboratoire.



Nous devons dès à présent cerner les trois méthodes évoquées et établir une liste des possibilités d'utilisation d'une fourniture usuelle pour le gaz comprimé (mode opératoires A3) Nous devons aussi prévoir de faire un bilan rapide de vos expériences individuelles sur ce sujet pour définir le mode opératoire qui est le plus en adéquation avec le travail journalier d'un Inspecteur.



Note. Les versions de 1992 et 2007 au paragraphe 1 *Domaine d'application* reprennent comme d'application : en laboratoire sur éprouvettes ou in situ sur les produits finis.

La révision 2013 occulte cette notion.

[Donc cette norme nous semble difficilement applicable sur chantier, il est plus judicieux de s'orienter vers la norme ISO 16276-2 Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peintures. Évaluation et critères d'acceptation de l'adhésion/cohésion \(résistance à la rupture\) d'un revêtement. Partie 2 : Essai de quadrillage et essai à la croix de Saint André.](#)

